

# BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉCRIRE EN MAJUSCULES SVP

N° de Dossard

Numéro de licence FFA .....

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance ..... / ..... / ..... Sexe  M  F

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ....

Club, association, entreprise .....

Courriel (nécessaire pour réception du résultat) .....

## Tarifs d'inscription

Un Buff sera remis à chaque participant

	avant le 17 mars minuit	du 18 mars au 23 mars minuit
<b>13 km</b> limité à 300 coureurs	<input type="checkbox"/> 13 €	<input type="checkbox"/> 16 €
<b>21,1 km</b> limité à 300 coureurs	<input type="checkbox"/> 16 €	<input type="checkbox"/> 20 €



RÉSERVEZ VOTRE MENU

MENU COMPLET À 10 €

SPAGHETTIS BOLOGNAISE + DESSERT + CAFÉ  
RESTAURATION ASSURÉE PAR L'ORGANISATION

PETITE RESTAURATION

TARTES FLAMBÉES - KNACKS

**AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS DE NON-PARTICIPATION**

Date + signature

**Joindre un certificat médical (loi du 23 mars 1999) :** les non-licenciés devront fournir un certificat médical ou une photocopie certifiée conforme par l'intéressé de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 12 mois. Les licenciés de la FFA ou d'une autre fédération sportive devront fournir une photocopie de leur licence 2021/2022 mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition.



**Des photos peuvent être prises sur le parcours.**

- Oui, en participant aux Colberyennes, j'autorise l'utilisation de mon image à des fins de communication ultérieure.
- Non, je n'autorise en aucun cas l'utilisation de mon image.

**Réservé à l'organisateur**

Payé par  Chèque  Espèces

Le .....

Certificat médical  
ou licence FFA

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

# 1<sup>res</sup> courses forestières de Schirmeck

## LES COLBERYENNES

Trail  
13 km  
D+ 436 m

Trail  
21,1 km  
D+ 765 m



le Repère

## Dimanche 27 mars 2022

Renseignements

Philippe Peck 06 10 09 34 04 ou 06 78 07 08 08  
lescolberyennes@le-repere.org  
<https://colberyennes.fr>



# LES COLBERYENNES DIMANCHE 27 MARS 2022

En application du décret n° 2007-462 du 25 mars 2007, un contrôle antidopage inopiné peut être effectué le jour de la course par les services de l'État

QUI?	<b>Organisateurs</b> Association « Le Repère » et la Ville de Schirmeck
POUR QUI?	<b>Participation</b> Épreuves ouvertes aux licenciés et non licenciés <b>Catégories d'âges</b> <b>Le 13 km</b> : à partir de cadets (2005 - 2006) à masters 8 (1943 - 1947) <b>Le 21,1 km</b> : à partir de juniors (2003 - 2004) à masters 7 (1948 - 1952)
OBLIGATOIRE	<b>Certificat médical</b> Obligatoire avec la mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition » ou <b>licence FFA 2021/2022</b> Présentation du pass vaccinal lors du retrait des dossards ou PCR négatif (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)
INSCRIPTION	<b>Engagement Bulletins disponibles</b> aux DNA, à la mairie de Schirmeck <b>Inscriptions sur Internet</b> <a href="http://www.le-sportif.com">www.le-sportif.com</a> (+ frais d'inscription) <b>Téléchargement des bulletins</b> sur <a href="http://www.le-repere.org">www.le-repere.org</a> ou <a href="https://colberyennes.fr">https://colberyennes.fr</a> <b>Inscription</b> Préinscription sur bulletin joint avant le mercredi <b>23 mars</b> 2022 minuit (cachet de la poste faisant foi) <b>Pas d'inscription sur place</b> <b>Pas d'inscription par téléphone</b> <b>Frais de participation</b> <i>Non remboursables en cas de désistement</i> <b>Chèque à libeller à l'ordre de l'association « Le Repère »</b> <b>Bulletin d'inscription à envoyer à :</b> Les Colberyennes - Arnaud PACLET - Association Le Repère Place du Marché 67130 SCHIRMECK
ASSURANCE	L'assurance responsabilité civile est souscrite par l'organisateur en conformité avec les règles fédérales pour l'organisation de telles épreuves.
PRATIQUE	<b>Parkings</b> Place du Bergopré, place du Marché, Supermarché Match <b>Vestiaires</b> Salle des fêtes <b>WC</b> Salle des fêtes, arrière de la mairie, place du Marché, Bergopré <b>Penser</b> à l'heure d'été! 
LES COURSES	<b>Retrait des dossards</b> Les coureurs pourront retirer leur dossard le dimanche 27 mars à partir de 8 h à la salle des fêtes (rue des Écoles) <b>Départ des courses</b> <b>Avenue de la Gare</b> 9 h 30 pour le 13 km 10 h pour le 21,1 km <b>Résultats</b> Envoyés individuellement à chaque coureur par courriel Affichage après chaque course en salle des fêtes À consulter sur le site <a href="https://colberyennes.fr">https://colberyennes.fr</a>

La remise des lots se fera à la salle des fêtes de Schirmeck à partir de 12 h 30

## GRILLES DES PRIX

### 21,1 km

#### Récompenses au scratch

Place	1	2	3	4 à 10
Hommes et femmes	Lot d'une valeur de 150 € + trophée en bois	Lot d'une valeur de 100 € + trophée en bois	Lot d'une valeur de 75 € + trophée en bois	Lot

N.B. Les prix des 3 premiers et 3 premières du classement au scratch ne sont pas cumulables avec les prix par catégories.

#### Récompenses par catégories

Le premier et la première de toutes les catégories recevront un trophée en bois et un lot.

### 13 km

#### Récompenses au scratch

Place	1	2	3	4 à 6
Hommes et femmes	Lot d'une valeur de 100 € + trophée en bois	Lot d'une valeur de 75 € + trophée en bois	Lot d'une valeur de 50 € + trophée en bois	Lot

N.B. Les prix des 3 premiers et 3 premières du classement au scratch ne sont pas cumulables avec les prix par catégories.

#### Récompenses par catégories

Le premier et la première de toutes les catégories recevront un trophée en bois et un lot.

### Tombola

Si vous souhaitez participer à la tombola, déposez le bulletin joint au dossard dans l'urne prévue à proximité du podium. La personne tirée au sort doit être physiquement présente et en possession de son dossard.